

Conseil d'administration

9-10 mars 2022

En référence au

point 6 de l'ordre du jour

## **4<sup>ème</sup> trimestre 2021 : Rapport trimestriel sur la protection et la gestion des incidents**

### **Introduction**

Ce rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 décembre 2021 (4<sup>ème</sup> trimestre 2021) et offre des informations trimestrielles sur la protection et la gestion des incidents (GI) afin d'appuyer la Direction et la Gouvernance dans leurs rôles de management et de surveillance.

Les rapports annuels 2021 sur la protection et la gestion des incidents seront produits pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Ces rapports passeront en revue les quatre trimestres de l'année 2021, fourniront une analyse des tendances et feront des recommandations sur l'orientation de notre travail dans ces deux fonctions de l'IPPF en 2022.

Depuis la période de rapport précédente, l'audit interne des fonctions de protection et de gestion des incidents a été terminé et le rapport finalisé. La direction a accepté toutes les recommandations de l'audit et a fourni des réponses quant à la manière dont chaque recommandation sera mise en œuvre.

### **Messages clés**

#### **Gestion des incidents**

##### **1. Etat cumulatif des problèmes signalés à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre.**

Sur les 200 problèmes signalés depuis la mise en service du service en décembre 2018, 165 dossiers (82,5%) ont été clos, 35 cas sont actuellement ouverts, dont 11 (31%) reportés de 2020 et 24 (69%) de 2021.

Le nombre total de problèmes signalés au cours de l'année 2021 jusqu'à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre s'élève à 45 par rapport aux 81 signalés au cours de l'année 2020 jusqu'à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre.

De tous les dossiers ouverts :

- 7 concernent le Secrétariat, dont 6 les questions relatives à l'emploi et au lieu de travail, et 1 les malversations financières
- 26 concernent les AM (y compris les M associés [Assoc.] et les partenaires de collaboration [PC]), dont les questions d'emploi et de lieu de travail, 2 l'égalité, la diversité et l'inclusion, 8 les malversations financières et 4 la protection.
- 2 ont trait à l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein d'un programme hébergé (She decides).

##### **2. Situation au 4<sup>ème</sup> trimestre**

Au quatrième trimestre, 12 dossiers ont été clos et 11 nouveaux cas ont été signalés, soit une baisse par rapport aux 14 cas signalés au quatrième trimestre de l'année dernière. Parmi les 12 problèmes clos, on trouve : un cas en suspens datant de 2019, cinq cas datant de 2020 et deux datant de 2021.

Sur les 11 nouveaux cas, sept concernent des questions liées à l'emploi et au lieu de travail, un la protection et trois des malversations financières.

#### **Protection**

Depuis le mois d'octobre, tous les nouveaux membres du personnel nommés au Secrétariat sont tenus de suivre une formation d'initiation à la protection, formation qui est dispensée tous les mois.

La formation de remise à niveau à la protection est obligatoire. Cette formation autogérée a été mise au point et communiquée à tous les membres du personnel avec injonction de la suivre avant la fin de 2021. Les données

relatives au suivi de cette formation figureront dans le rapport de gestion des incidents et des mesures de protection du 1<sup>er</sup> trimestre.

## Réalisations

### Gestion des incidents

- **Focalisation constante sur les dossiers ouverts** : Un dossier a été fermé au 4<sup>ème</sup> trimestre, ce qui porte le nombre de dossiers toujours ouverts à 35 (36 au 3<sup>ème</sup> trimestre). Compte tenu du fait que nous avons eu 11 nouveaux signalements au 4<sup>ème</sup> trimestre et que le nombre total de préoccupations ouvertes a diminué, la tendance positive de l'amélioration de l'attention et du rythme de clôture se poursuit, indépendamment du nombre de nouveaux signalements reçus ;
- **Début du nettoyage des données après migration** : suite à la migration des dossiers de l'ancien système *SafeReport de l'IPPF* vers le nouveau système, nous avons commencé à examiner et à nettoyer les données. Il se peut que ce nettoyage ait un impact sur certaines des données rapportées à l'avenir. Cela n'affectera pas les chiffres globaux mais ce pourrait avoir un impact sur certaines des données sous-jacentes.
- **Début de la surveillance par des experts des cas de malversation financière** : en charge le Directeur, Risques et assurance.
- **Collecte systématique d'informations sur les enseignements** : des données sont désormais recueillies sur les enseignements tirés de tous les dossiers. Il s'agit d'une mesure obligatoire et aucun dossier ne peut être clos sans que ces données ne soient consignées. À l'avenir, ces données seront utilisées pour contribuer à l'élaboration d'une approche systématique des revues, à une augmentation de la pratique réflexive, à une culture des enseignements tirés de la gestion des incidents et à la revue continue de la formation et des ressources en matière de gestion des incidents.

### Protection

- **Début de l'initiation à la protection** : à partir d'octobre, tout le personnel nouvellement recruté au sein du Secrétariat a reçu une formation d'initiation à la protection. Cette formation est dispensée par la responsable de la protection sur une base mensuelle.
- **Meilleure collaboration entre l'équipe chargée de la protection et de la gestion des incidents et les RH** : afin de garantir que toutes les tâches d'intégration liées à la protection pour tous les nouveaux membres du personnel soient réalisées de manière unifiée
- **Déploiement de la formation annuelle de remise à niveau à la protection pour 2021** : cette formation autogérée a été communiquée à tous les membres du personnel avec injonction de la suivre avant la fin de 2021. Il sera rendu compte des données de conformité au suivi de cette formation au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.
- **L'enquête sur la révision des accréditations des AM** : afin de veiller à ce que la révision du cadre d'accréditation puisse accréditer de manière efficace et proportionnelle la pratique et l'alignement des AM/M Assoc/PC avec le cadre de protection de l'IPPF.
- **Nous impressionnons toujours le FCDO** : lors de la dernière réunion trimestrielle de protection avec le FCDO (donateur du programme WISH), les membres du FCDO nous ont loué pour notre travail de protection et nos progrès en matière de renforcement des capacités des AM et des PC. Le FCDO nous a confié qu'il citait le travail de protection de l'IPPF comme modèle à suivre pour les autres organisations, tant ils sont impressionnés par ce que nous avons accomplis.

Tableau 1 : Formation à la gestion des incidents dispensée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre

| Formation à Safe Report au 4 <sup>ème</sup> trimestre |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Formation dispensée                                   | Nb de cours au 4 <sup>ème</sup> trimestre | Nombre total de participant-e-s formé-e-s | Participant-e-s                           |
| Triage des problèmes signalés                         | 1   | 6   | Conseiller-ère-s protection, personnel HR |
| Nombre total de membres du personnel formé-e-s        |   |   | 6   |

Tableau 2 : Formation à la protection dispensée au 4<sup>ème</sup> trimestre

| Formation à la protection dispensée au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre                                  |  |                                 |
|---|--|---------------------------------|
| Cours de formation  | Audience                                     | Nombre total de participant-e-s |
| Formation initiale à la protection  | Nouveaux membres du personnel du Secrétariat | 39                              |
| Association du personnel / comité d'entreprise – sur mesure   | Membres du CE                                | 7                               |
| Pack formation IPPF à la protection<br>Formation des formateur-ric-e-s                                      | AM/PC du réseau européen                     | 22                              |
|   | 9 AM/PC de SARO                              | 14                              |
| Remise à niveau obligatoire à la Protection à l'intention des membres de l'équipe de direction – sur mesure | Equipe de direction                          | 11                              |
| Remise à niveau obligatoire à la Protection en 2021 (autogérée)   | Tout le personnel du Secrétariat             | 303                             |
| <b>Nombre total de membres du personnel formé-e-s</b>   |  | <b>396</b>                      |

## Envisager 2022

Les priorités clefs de 2022 sont les suivantes :

- Continuer à se concentrer sur les dossiers ouverts en 2020 (11) et 2021 (24) afin de les clôturer.
- Finir le nettoyage des données post migration
- Planification de la mise en œuvre de toutes les mesures managerielles identifiées dans l'audit — terminé en décembre — de la protection et de la gestion des incidents
- Diffusion de la nouvelle politique opérationnelle d'escalade (l'escalade est déjà en cours en conformité avec cette politique)
- Achèvement des rapports annuels 2021 sur la protection et sur la gestion des incidents pour le Conseil d'administration de mars et les réunions associées
- Elaboration du programme de formation 2022.

## Tableau de bord de la gestion des incidents

### Nombre d'employé-e-s au Secrétariat et nombre d'AM/PC - graphique 1

Le **graphique 1** montre le nombre d'employé-e-s du Secrétariat et le nombre d'AM/MAssoc/PC dans la Fédération à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre. À la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, le nombre total d'employé-e-s du secrétariat était de 280 et le nombre d'AM (y compris les partenaires associés et les partenaires de collaboration) était de 125. À la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre, ce chiffre est passé à 277 employé-e-s (donc -3 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre) et le nombre d'AM/M assoc/PC à 141 (+5 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre).

### Signalements – graphiques 2-6

Le **graphique 2** montre le nombre de problèmes signalés sur *SafeReport* au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. Ce nombre inclut les problèmes de protection, mais ceux-ci sont également présentés séparément dans les **graphiques 3 et 3a** pour plus de clarté.

Le **graphique 2a** montre le total cumulé de tous les problèmes signalés à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Le **diagramme 3** ne montre que les problèmes de protection signalés au cours des 4<sup>ème</sup> trimestres 2021 et 2020.

Le **graphique 3a** montre le total cumulé de tous les problèmes de protection signalés à la fin des 4<sup>ème</sup> trimestres 2021 et 2020.

Le **graphique 4** montre la répartition par type de **tous** les problèmes signalés par la Fédération au cours des 4<sup>ème</sup> trimestres 2021 et 2020.

Le **diagramme 4a** montre la répartition des problèmes de protection signalés au cours des 4<sup>ème</sup> trimestres 2021 et 2020.

Le **graphique 5** montre le nombre de problèmes signalés par région au cours des 4<sup>ème</sup> trimestres 2021 et 2020.

Le **graphique 6** montre le nombre de problèmes signalés par sous-catégorie au cours des 4<sup>ème</sup> trimestres 2021 et 2020.

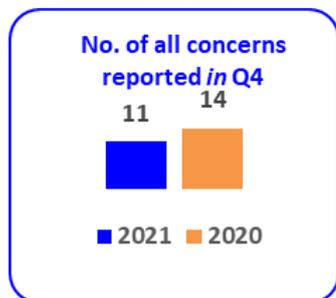
**Points à retenir?** Le nombre de problèmes signalés au 4<sup>ème</sup> trimestre a diminué d'année en année. Le nombre cumulé de cas augmente chaque mois, ce qui est prévisible, car de nouveaux cas seront toujours reçus.

Cumulativement, les types de problèmes les plus fréquents demeurent stables : questions relatives à l'emploi et au lieu de travail et malversations financières. Le nombre de cas de malversations financières diminue toutefois d'année en année. Il est normal que ces deux types de problèmes soient les plus fréquemment signalés, étant donné le nombre de personnes employées dans la Fédération et les niveaux de financement impliqués. Au fil du temps, grâce aux initiatives visant à améliorer la culture de l'emploi et les pratiques de RH, ainsi que la sensibilisation à la protection et la lutte contre la fraude - et les pratiques en la matière -, nous devrions nous attendre à voir une diminution du nombre de cas liés à l'emploi, au lieu de travail et aux malversations financières signalés et/ou corroborés, et une *augmentation* du nombre de signalements relatifs à la protection.

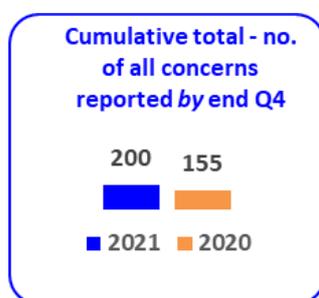
**graphique 1**



**graphique 2**



**Graphique 2a**



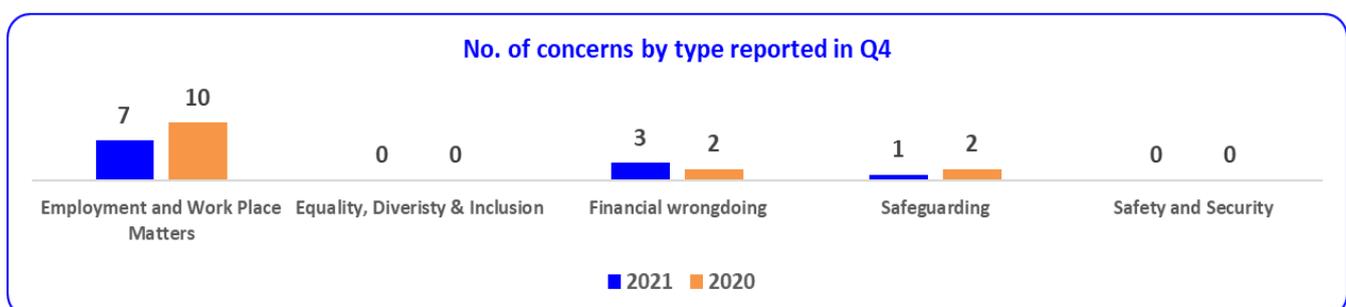
**graphique 3**



**Graphique 3a**



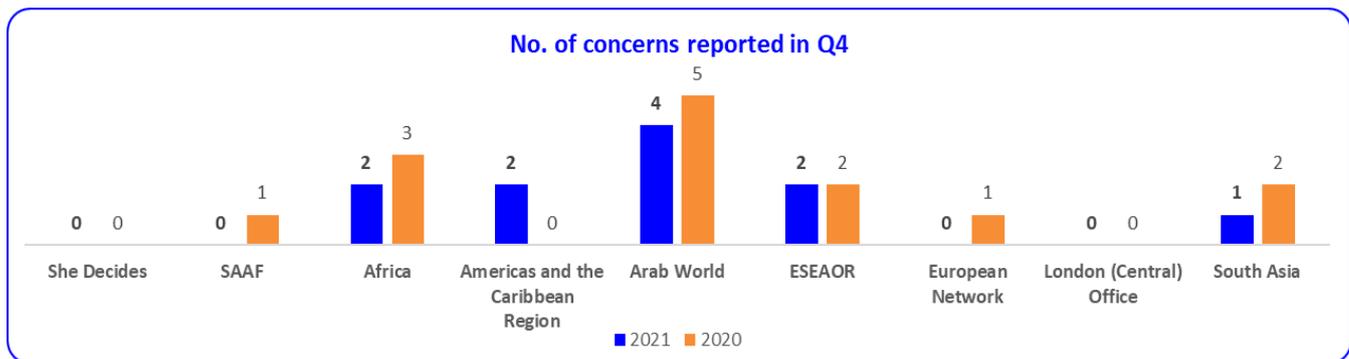
**graphique 4**



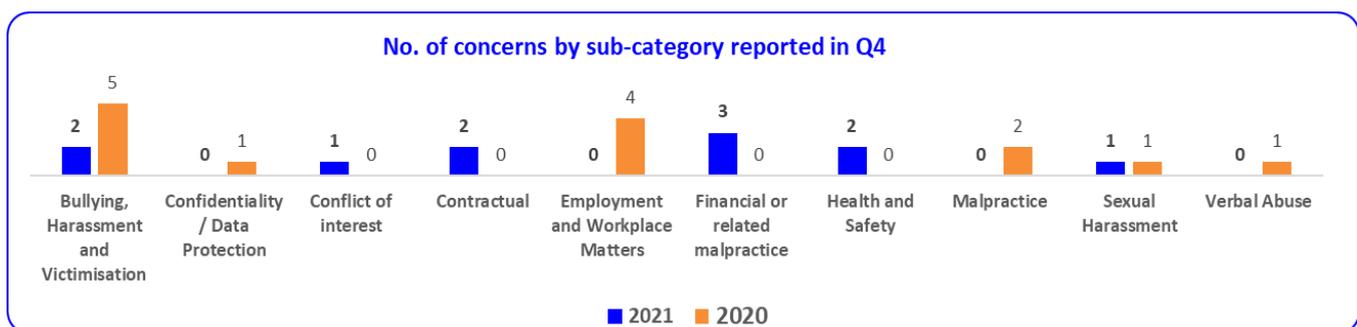
## Graphique 4a



## graphique 5



## graphique 6



## Dossiers clos – graphiques 7- 9

**Le diagramme 7** montre le nombre de dossiers clos au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, indépendamment de la date à laquelle les cas furent signalés.

**Le diagramme 7a** montre le total cumulé de tous les dossiers clos à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre.

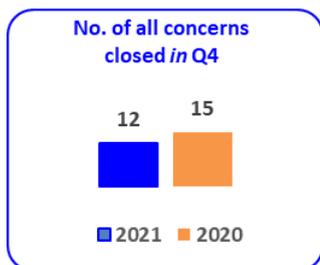
**Le diagramme 8** montre le nombre de dossiers de protection clos au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, indépendamment de la date à laquelle les problèmes furent signalés.

**Le diagramme 8a** montre le total cumulé de tous les dossiers de protection clos à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre.

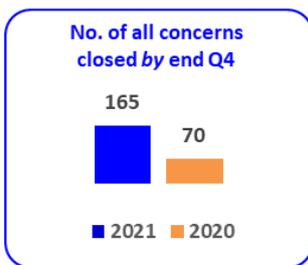
Le **graphique 9** montre le nombre de dossiers clos par région/programme/site au 4<sup>ème</sup> trimestre. **La région de l'hémisphère occidental est incluse afin de garantir que les données restent intactes pour la période historique, mais ceci changera à partir de janvier 2022.**

**Points à retenir?** Nous avons travaillé de manière constante à la clôture des anciens dossiers, y compris celui en suspens datant de 2019 et de cinq dossiers de 2020. Le fait que 165 des 200 cas signalés à ce jour aient été conclus et clos à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre témoigne également de la poursuite de l'amélioration des taux de réponse et des délais pour les cas plus récents.

Graphique 7



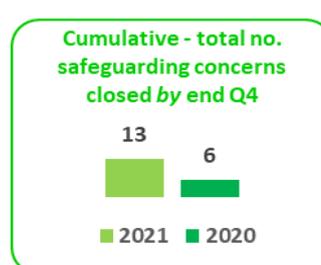
Graphique 7a



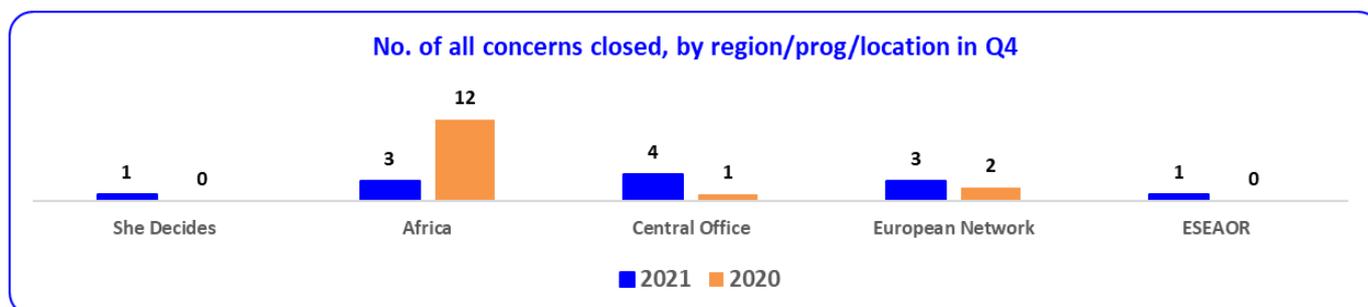
Graphique 8



Graphique 8a



graphique 9



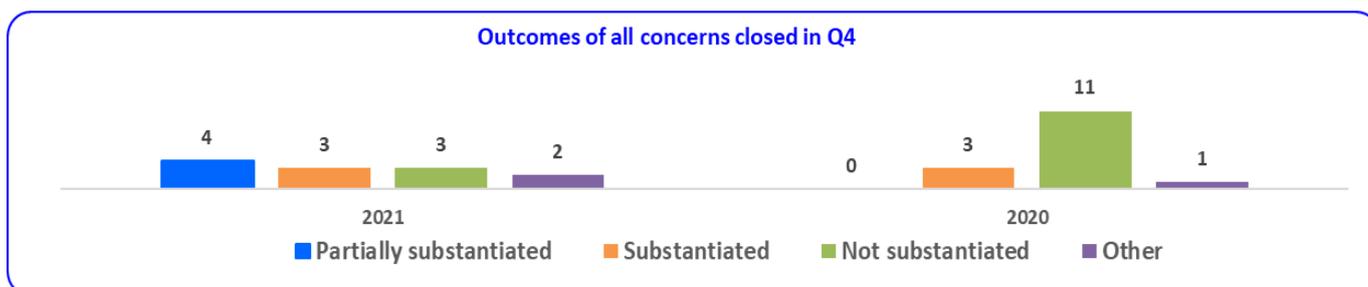
### Résultats des signalements – graphiques 10- 10a

Lorsque les problèmes signalés sur *SafeReport* sont conclus et clôturés, le résultat de chaque dossier est enregistré. Le **graphique 10** montre les résultats cumulés de *tous les* dossiers clôturés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, y compris les cas de Protection.

Le **graphique 10a** montre les résultats des seuls problèmes de protection conclus et clôturés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

**Points à retenir?** Les résultats des dossiers clos au 4<sup>ème</sup> trimestre indiquent une répartition égale des résultats dans les quatre catégories. De plus amples informations seront fournies dans le rapport annuel de gestion des incidents.

graphique 10



Graphique 10a



### Dossiers ouverts

Le **graphique 11** montre le nombre de problèmes non résolus à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre soit 35, ce qui représente 17,5% du nombre total de dossiers. Ce graphique n'inclut que les régions qui ont des dossiers ouverts, c'est-à-dire que ENRO et le BC de Londres qui n'ont pas de dossiers ouverts ne sont pas inclus.

Sur les 35 dossiers qui restent ouverts, 26 (74%) concernent des AM (y compris des AM associés et des partenaires de collaboration), soit une augmentation de 13% par rapport aux chiffres du 3<sup>ème</sup> trimestre ; sept (20%) concernent des bureaux du Secrétariat, soit une diminution de 11% par rapport aux chiffres du 3<sup>ème</sup> trimestre ; et deux (6%) concernent un programme hébergé [SheDecides], soit une diminution de 1% par rapport aux chiffres du 3<sup>ème</sup> trimestre.

**Points à retenir?** Compte tenu du fait que nous avons eu 11 nouveaux signalements au 4<sup>ème</sup> trimestre et que le nombre total de cas a diminué, l'attention portée à la clôture – et au rythme de clôture – des dossiers ne cesse de s'améliorer, indépendamment du nombre de nouveaux signalements.

**graphique 11**

